2.7 Fiches espèces sur les insectes

LUCANE CERF-VOLANT LUCANUS CERVUS

Code Natura 2000 : 1083

Statuts et Protection

<u>Directive Habitats</u>: Annexe II<u>Protection nationale</u>: Non

<u>Liste rouge FR</u>: -<u>Liste rouge UICN</u>: -

Modernisation ZNIEFF LR: -

Classe : InsectesOrdre : ColéoptèresFamille : Lucanidés

Description de l'espèce



C'est le plus grand Coléoptère d'Europe dont la taille varie d'environ 3 cm pour les femelles à plus de 8 cm pour les mâles. Très caractéristique, cet insecte brun-noir est pourvu chez le mâle de mandibules rappelant les bois d'un cerf. La tête et le pronotum sont noirs, les élytres bruns, parfois noirs chez la femelles, et les pattes noires.

Répartition en France et en Europe

L'espèce est largement distribuée, présente dans toute l'Europe occidentale jusqu'au sud du Royaume-Uni. Mais elle est en cours d'extinction aux Pays-Bas, au Danemark et vulnérable en Suède.

En France, l'espèce est plus ou moins commune selon les régions. Globalement répartie à travers toute la France, elle est probablement localisée aux beaux massifs forestiers de feuillus ou d'essences mixtes comme c'est le cas localement sur le site du Pic Saint Loup.

Il en est de même en Languedoc-Roussillon où l'espèce se répartit globalement sur les massifs forestiers de l'arrière pays et de moyenne montagne.

Il est fort probable que l'espèce ait subi un déclin depuis au moins 50 ans du fait de l'enrésinement systématique des forêts en France, mais elle n'est pas encore menacée de disparition.



Présence sur le site Pic Saint Loup

Les données sont peu nombreuses, mais malgré tout l'espèce apparaît ici et là, notamment sur la chênaie mixte du Causse de l'Hortus et sur la ripisylve du Lamalou où l'on trouve de vieux Chênes pubsecents. Il est également probablement présent sur les massifs forestiers du Pic, surtout en versant nord.

Biologie et Ecologie

Cycle / Activité

L'espèce est saproxylophage : la larve vit dans le système racinaire et le tronc des chênes mourants, plus rarement dans d'autres essences comme le Châtaignier, le Cerisier ou le Frêne.

Le cycle de développement larvaire dure de 5 à 8 ans, d'où une certaine fragilité des populations si les habitas subissent des changements rapides.

La nymphe loge dans une grande cavité souterraine. L'adulte vole le soir ; de jour il est sur les troncs où il lèche

Crépusculaires et nocturnes, les adultes liés aux chênes, peuvent se rencontrer également sur un grand nombre d'autres feuillus.

Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

Habitate

Le biotope le plus fréquenté est celui des vieilles forêts de feuillus, peu exploitées (bois mort laissé au moins en partie sur place),

Le Lucane cerf-volant vole aussi au niveau des lisières forestières, des bocages avec des arbres sénescents et dans les parcs urbains.

Habitats sur le site Pic Saint Loup : Apparemment les chênaies mixtes et pubescentes, et hautes ripisylves.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En France, l'espèce est encore bien présent et probablement à noveau favorisée par l'expansion forestière, mais les abondances sont variables d'un endroit à l'autre.

Au niveau régional, l'espèce est plutôt localement commune et n'a pas été de ce fait inscrite sur la liste des espèces déterminantes pour la réactualisation des ZNIEFF..

Sur le site Pic St Loup, nous ne disposons pas de données suffisantes pour établir un état des populations, mais compte tenu que les habitats favorables à cette espèce sont très bien représentés et en augmentation, que ce soit en superficie ou en mâturité depuis ces dernières décennies, les populations de Lucane sont probablement en bon état.

Menaces sur le site

• Les incendies et coupes forestières sont les principales menaces. L'enlèvement des vieux bois morts peut également être préjudiciable.

Mesures de gestion envisageables

Chez les insectes saproxylophages, les larves se développent lentement dans le bois pendant 2 à 6 ans. L'adulte n'a qu'une vie éphémère durant laquelle il joue un rôle de dispersion de la population. Les larves revêtent donc une valeur patrimoniale beaucoup plus forte que les adultes dans le sens où elles sont plus vulnérables et incapables de se déplacer. Les mesures ne concerneront donc que les larves.

Les mesures correctives se limitent à :

- maintenir présent l'habitat de cette espèce sur le site à savoir les zones de vieille chênaie et arbres morts. Il faudra aussi veiller à ne pas enlever systématiquement les souches et reste des arbres abattus notamment lorsqu'elles n'entravent pas le passage de véhicules ;
- Améliorer les connaissances sur cette espèce en zone de basse altitude.